



## **Communiqué intersyndical EAP Occitanie**

Le 7 mai 2018, le directeur de l'EPLEFPA du Tarn-et-Garonne s'est adressé aux personnels pour les inviter à une réunion le 8 juin, réunion d'échange et de « réflexion sur le site de Moissac », en présence de Madame la Cheffe de SRFD.

Dans son courrier, le Directeur se dit « étonné » par deux passages du communiqué de notre intersyndicale en date du 9 avril 2018.

Pour rappel, nous avons interrogé le directeur régional dès le mois de février 2018 sur la carte des formations à la rentrée... Sans réponse.

Nous avons écrit à Mme Delga le 7 mars pour lui dire notre inquiétude pour l'EAP de Moissac, après avoir appris la fermeture de l'ULIS et le « déménagement » du CFPPA. Ces deux décisions étaient imputées à l'EN par nos autorités de tutelle, alors qu'elles étaient bien de leur entière responsabilité.

Nous avons demandé un rendez-vous au DRAAF le 3 avril qu'il nous a accordé pour le 11 avril, pour finalement ne pas y venir.

Le 28 mars, le directeur de l'EPLEFPA a réuni les représentant.es syndicales.aux de l'EPL et a clairement décrit un scénario de transfert des formations du LPAH au LEGTA. Il n'y en avait pas d'autre ! Après l'annonce du déménagement du CFPPA, de la fermeture de l'ULIS (le tout accompagné du mensonge attribuant la responsabilité aux partenaires de l'EN), la chose semblait entendue.

Pourquoi un revirement ?

Le 4 avril, le Ministre en visite au congrès national des MFR est interpellé sur la question par une délégation du Snetap-FSU.

Le 5 avril, le Directeur général de l'enseignement et de la recherche indique qu'il a donné des instructions aux autorités académiques pour que des « marges de manœuvre » soient dégagées, du fait du manque de moyens avéré et ne dément pas la mise à l'étude en région Occitanie de la fermeture de Moissac.

Le 10 avril, le Ministre reçoit en bi-latérale une délégation du Snetap : interrogé à son tour sur le LPA de Moissac, si il reconnaît que les DRAAF-SRFD sont fondés à regarder quelles marges sont susceptibles d'être dégagées, il précise que ce n'est assurément pas « pour faire n'importe quoi » ! Et d'ajouter qu'avec lui, « aucun lycée agricole ne fermerait tant que toutes les solutions pour le sauver n'auraient pas été expertisées, y compris avec le soutien de l'Éducation Nationale ».

Entre-temps, nous avons reçu l'assurance du soutien de l'exécutif du Conseil régional. Ainsi donc, à la fois l'État et la Région ont affirmé que l'EA Public de Moissac vivrait !

A ce stade, nous sommes dans l'attente de réponses officielles de nos autorités sur l'avenir de l'EAP à Moissac, y compris sur celui de l'ULIS. Nous avons appris que le CFPPA ne déménagerait pas, ce qui nous satisfait entièrement.

Le Directeur de l'EPL veut réfléchir avec les équipes à l'avenir du site de Moissac. Tant mieux ! Dans le contexte actuel d'austérité et de recul des services publics, nous appelons les personnels à se mobiliser pour obtenir les moyens indispensables au développement de ce site.

Toulouse, le 22 mai 2018